Geo. Roy

L'OUEST CANADIEN.

Vol. 1. EDMONTON, JEUDI, 15 SEPTEMBRE, 1898. No. 33.

AVIS

Nous demandons des agents, pour augmenter la circulation de L'OUEST CANADIEN, dans les Etats-Unis et dans la Province de Québec. Une commission libérale sera payée.

L'ADMINISTRATION.

ELECTION DE ST. ALBERT.

"Un Homme du Comte."

(CORRESPONDANCE.)

Monsieur le Rédacteur,

Comme vous le savez, le grand et l'insigne argument que font valoir à l'encontre de votre candidature pour le district de St Albert par certaines gens intéressées, est le fait de votre résidence en dehors du district, et surtout dans la ville d'Edmonton. Les "têtes à Papineau" qui voient dans ce fait un obstacle à notre succès et à l'accomplissement de vos devoirs de député envers vos électeurs, n'ont pas l'air de comprendre qu'il est aussi important pour le district de St Albert d'avoir dans la ville d'Edmonton, le chef-lieu, la métropole commerciale des Territoires, qu'à Régina qui n'en est que la capitale politique, un représentant attitré et absolument dévoué à nos intérêts. En effet, où se trouve le terminus du chemin de fer? Où arrivent les nombreux émigrants en quête d'un homestead? Où débarquent les capitalistes en quête d'exploitations et d'entreprises? D'où partira le chemin de fer qui doit ouvrir à la colonisation, à l'agriculture les terrains si fertiles de tout le pays des alentours et en doublera la valeur? N'est-ce pas à Edmonton, certes oui, et voilà, je crois, une raison suffisante, déterminante pour engager l'électeur du district de St. Albert à choisir un député qui pourra nous représenter non-seulement à Régina, capitale politique, mais aussi à Edmonton, la métropole commerciale des Territoires, qui pourra rendre des services immenses à notre district en y attirant des capitalistes, des industriels, en y dirigeant les colons et en leur faisant connaitre les beautés et les richesses du pays, etc.

D'ailleurs, l'intérêt de votre journal n'est-il pas de faire grandir et prospérer le district. L'œuvre de colonisation que vous avez entreprise n'a-t-elle pas pour champ et pour théâtre surtout le pays agricole qui s'étend au nord d'Edmonton? Avec votre journal vous nous avez déjà rendu d'immenses services, vous pouvez nous en rendre encore, et je crois que tous les électeurs soucieux de leurs véritables intérêts comprendront qu'un représentant à Edmonton nous sera pour le moins aussi utile qu'à Régina.

De plus, le passé nous a prouvé que le représentant, s'il réside dans son district électoral, est forcé de prendre connaissance de toutes les difficultés de paroisse, de chemin, et y étant directement intéressé il y prend souvent fait et cause pour ses intérêts personnels sans égard aux intérêts généraux du district. Tandis qu'un député résidant à Edmonton, où tout converge, le chef-lieu, le centre le plus important du district, pourra rendre justice à tous ses électeurs sans crainte, ni faveur, et ne sera pas exposé à protéger ses intérêts au détriment des intérêts généraux.

D'ailleurs, je crois qu'un changement est devenu nécessaire et après l'expérience que nous ont donné les "hommes du comté," je crois que l'on peut en toute sureté essayer de se trouver en dehors du district un député qui pourra rendre de réels services au district de St. Albert tant à Régina qu'à Edmonton. Nos intérêts n'en seront que mieux protégés.

Bien à vous,

M. le Rédacteur,

UN ÉLECTEUR DE ST. ALBERT.

St. Albert, 12 septembre 1898.

RESTEZ AU CANADA.

(Progrès de Valleyfield.)

Depuis la reprise des affaires, nous gardons notre population, et même il nous est revenu un grand nombre de nos compatriotes des Etats-Unis. Il part maintenant bien peu de gens de la province de Québec pour la République américaine, et il doit en partir le moins possible, car l'activité qui éclate partout au Canada, les développements qui se préparent chez nous, et le relèvement de l'industrie agricole dans tout le pays, préparent des jours de travail et de prospérité à notre population.

Dimanche dernier, les curés des paroisses canadiennes-françaises de Lowell, Mass, recommandaient à leurs ouailles, de ne plus encourager leurs amis et leurs parents du Canada à les rejoindre dans la Nouvelle-Angleterre mais bien d'insister auprès d'eux pour qu'il restent au pays natal, où ils seront mieux, où ne sévit pas la crise qui a amené la fermeture de tant d'usines aux Etats-Unis.

Ces paroles doivent être entendues de partout: il n'y a plus de place, il n'y a pas d'ouvrage aux Etats-Unis pour un plus grand nombre de nos compatriotes.

Mais, nous ajouterons pour la consolation de ceux de nos gens qui végètent par delà la frontière, que nous avons dans nos riches régions de colonisation de la Baie des Chaleurs et du Témiscamingue, dans les saines montagnes du nord et dans la belle vallée du Lac St-Jean, d'immenses territoires qui attendent des bras forts et des cœurs courageux et où la vie est bonne sereine, réconfortante.

Oui, restons au Canada, travaillons ensemble à améliorer notre condition à fortifier notre position, à développer nos forces nationales et à assurer l'existence de la langue et des traditions françaises sur cette partie du continent.

Note de la Rédaction. [Nous approuvons absolument l'article ci-dessus mais nous croyons que l'auteur à oublié de signaler aussi à l'attention de ceux de nos compatriotes des Etats-Unis qui veulent revenir au payé les plaines si fertiles de la Saskatchewan, de l'Alberta nord; "ces immenses territoires qui attendent des bras forts et des cœurs courageux, et où la vie est bonne, sereine reconfortante."

LA FEMME EN AGRICULTURE.

Le charmant et sympathique écrivain, M. Ernest Legouvé, a dit.

"La bonne ménagère a besoin de toutes les qualités féminines: ordre, finesse, bonté, douceur, vigilance."

Si toutes ces qualités sont nécessaires à n'importe quelle ménagère, combien plus le sont-elles à une maîtresse de maison qui a à s'occuper, non seulement de sa familles proprement dite, mais encore d'un personnel plus ou moins nombreux.

Et, qu'on ne l'oublie pas, ces qualités ne s'improvisent pas.

Elles existent bien à l'état inné chez toutes les femmes; mais c'est à nos mères de familles, à les développer chez nos filles par l'éducation, et c'est à ces jeunes filles de les mettre elles-mêmes en action, si elles veulent remplir convenablement le rôle social qui leur appartient, car, suivant cette parole d'un penseur, "l'âme humaine ne cède qu'à ses propres efforts!"

C'est qu'aussi, administrer une famille, c'est en disposer tous les ressort de manière à lui procurer dans le présent, comme dans l'avenir, la plus grande somme de bien-être possible, dans la mesure de ses ressources; diriger une maison, c'est en régler la vie morale et en assurer aussi le fonctionnement régulier.

Or, l'ordre, c'est l'art de donner à chaque chose sa place, à chaque objet son importance; la finesse, c'est une adresse particulière à vaincre tous les obstacles, une habileté à se tirer de toute position embarassante. Quand à la vigilance, c'est l'œil du maitre, qui sait tout voir, même sans sembler regarder; c'est la fermeté dans le maintien des décision prises, et l'esprit de suite dans la conduite des choses.

On peut travailler avec ardeur, se donner beaucoup de peine, être rangé économe même, mais sans ordre et vigilance, la maison sera exposée quand même à péricliter.

Cependant, outre ces qualités essentielles, une vraie maitresse de maison doit encore en posséder d'autres, que j'appelerai des qualités morales à savoir.

Une modestie qui, l'engageant à s'effacer constamment, à rester au second rang, alors même qu'elle a conscience qu'elle devrait occuper le premier, lui permet de ménager les amours propres; un dévouement absolu, une bonté parfaite et un grand esprit de justice, lesquels lui attacheront les cœurs et lui soumettront les esprit; enfin, une extrême bienveillance, une douceur invariable et une prévoyance toujours en éveil, afin d'adoucir constamment les rapports des uns avec les autres et de prévenir tous conflits.

En possession de toutes ces qualités ou au moins des principales, une femme qu'elle qu'elle soit, fera, quoiqu'il arrive, une bonne et sérieuse maitresse de maison, justifiant ce vieux proverbe: Tant vaut la femme, tant vaut la ferme:

C'est qu'aussi, la femme est l'âme de la ferme.

Si elle est intelligente, labourieuse, économe, ordonnée, vigilante, la ferme marchera toujours.

Si, au contraire, elle est incapable dépensière, paresseuse, la ferme sombrera.

Et n'est ce pas, d'ailleurs, ce que nous voyons tous les jours?

Des cultivateurs sont peu capables, ou bien ils aiment à s'amuser, ou bien encore ils sont toujours absents de chez eux et, malgré tout cela, ils réussissent bien.

Pourquoi?

Uniquement parce qu'ils ont eu la chance d'avoir pour femme une bonne ménagère.

Et cela est vrai, que nous voyons souvent des fermes marcher, après la mort du mari, tout aussi bien et quelquefois mieux que de son vivant; tandis que, le mari perdant sa femme, la ferme périclite et va à la déroute.

C'est que, s'il est nécessaire que les opérations culturales soient bien faites que les semis et les récoltes aient lieu en temps voulu, que les assolements soient bien réglés et qu'on fasse donner, à la terre tout ce dont elle est susceptible, il est encore plus indispensable que la maison soit bien ordonnée; et si elle est mal dirigée, mal surveillée, cela ne servira à rien.

En effet, il faut, dans l'intérieur d'une ferme, une surveillante perpétuelle de chaque instant, de tout moment, surveillance que l'homme ne peut exercer, ou qu'il exerce incomplètement.

Une montre, quelque parfait que soit son mécanisme, ne peut fonctionner sans le grand ressort.

Il en est de même d'une ferme. Et, ici, c'est la femme qui est le grand ressort; c'est elle qui tient le rôle essentiel.

Avis.

Avis est par les présentes donné qu'en conformité de l'Ordonnance des Compagnies, application sera faite au Lieutenant-Gouverneur en Conseil pour des Lettres Patentes sous le Sceau des Territoires du Nord-Ouest incorporant les personnes mentionnées plus bas et tous ceux qui voudraient être et devenir des actionnaires de la Compagnie à être fondée, un corps politique et incorporé, sous les dispositions de la dite Ordonnance.

Le nom Corporatif de la Compagnie sera "The Union Threshing Company, (Limited.)"

Le but et l'objet pour lesquels l'incorporation est demandée est d'acheter, d'acquérir, de louer, de mettre en opération des moulins et des machineries pour scier et travailler le bois, battre et moudre le grain, acquérir des propriétés pour les dites exploitations, et généralement faire tout ce qui est nécessaire au but et à l'objet de la Compagnie.

La principale place d'affaires de la dite Compagnie dans les Territoires sera Lamoureux Post-Office, dans le district d'Alberta.

Le Capital de la Compagnie sera de quatre mille piastres ($4,000.00) divisé en cent soixante actions (160) de vingt cinq piastres ($25) chacune.

Les noms et adresses des requérants sont:

Dosithé Lamoureux, Hormidas Vésina, Charles Paradis, Joseph Godard, Marcel Doray, James Stamp, Jean-Baptiste Beaupré, Thomas James Stacey, tous cultivateurs de Lamoureux dans le district de l'Alberta, qui seront les Directeurs Provisoires de la Compagnie.

Edmonton, Alberta, 9 Septembre 1898.

L'OUEST CANADIEN.

Journal Hebdomadaire, organe de la Société de la Colonisation d'Emonton, Alberta.

Publié par
"La Cie. d'Imprimerie Canadienne d'Edmonton.

Abonnement: $1.00 par année, payable d'avance.

Petites annonces : 5 lignes et moins, trois insertions, $1.00, ou 10c la ligne la 1ère insertion et 5c les suivantes.

Annonces permanentes, conditions sur application au journal.

N.B.—Toute communication ou remise d'argent devra être adressée .
"l'Ouest Canadien, Edmonton,"
Alberta, T. N. O.

FREDERIC VILLENEUVE.
Directeur.

EDMONTON, 15 Septembre, 1898.

TROP DE POLITIQUE.

Les politiciens aux abois, non-seulement des Territoires, mais du Canada tout entier, s'agitent énormement depuis quelque temps pour que l'opinion publique dans les Territoires se divise pour les élections locales sur le même principe que pour les élections fédérales et que tout soit subordonné aux intérêts des partis politiques, tels que nous les avons à Ottawa. Nous croyons que c'est là une grave erreur contre laquelle nous ne pouvons trop prémunir nos amis et nos compatriotes. La politique en Canada se mêle à tout et les politiciens, qui pêchent en eau trouble, ne demandent qu'à établir dans les Territoires le système qui toujours les fait vivre et les a nourris à la crèche du gouvernement.

Nous avons dans les Territoires un gouvernement de coalition. L'Hon M. Haultain, le chef de l'Executif est un conservateur et l'Hon M. Ross est un libéral; tous deux s'entendent à merveille pour gouverner notre pays. Tout n'est pas parfait à Régina, nous le savons certes bien; nos compatriotes n'ont pas dans les Territoires la jouissance complête de leurs droits et de leurs prérogatives ; mais qu'aurions nous à gagner à nous diviser en partis politiques, rien, absolument rien ; ce serait la ruine et de fait l'abandon de nos justes réclamations. C'est là, notre expérience du passé. De plus le gouvernement des Territoires avec les faibles ressources dont il dispose, ne peut voir à tout à la fois. Nous avons un pays immense, où tout est a créer, où tout est à l'état d'embriyon, où on a besoins de travaux de chemins, etc., sont absolument hors de proportions avec les ressources que le gouvernement fédéral nous octroie si parcimonieusement. Nous n'avons pas encore notre autonomie provinciale et nous irions à compliquer d'avantage notre système administratif en y mêlant la politique, cette cause de tous nos maux dans le passé! Non, nous croirions rendre un très mauvais service à notre pays en agissant ainsi et nous avons confiance que les électeurs du Nord-Ouest ne se laisseront pas imposer par les politiciens affamés et enquête de jobs et de grasses sinécures, un état de chose dont nous serions les premiers à souffrir.

Donnons donc au gouvernement Haultain un appui indépendant dans son administration des affaires publiques, tout en nous reservant une liberte complete de prendre toute action nécessitée par la défense de nos droits et de nos intérêts.

LES DROITS DES METIS.

Cette question des droits des metis revient sur le tapis à l'approche de chaque élection, soit fédérale soit territoriale et il importe, si nous voulons enfin arriver à un réglement définitif et satisfaisant des reclamations legitimes des métis, de n'en pas faire un engin d'élection. Plusieurs de nos lecteurs et abonnés nous ayant demandé des renseignements sur la questions des scrips, nous allons très brièvement donner les informations demandées.

En 1870 les métis du Manitoba, enfants et parents, jeunes et vieux, obtinrent du gouvernement fédéral des scrips en reglement et à l'acquit de leurs droits aux terres du Manitoba et des Territoires.

Les métis de nos territoires ont droit à la même justice, au même traitement, vu qu'eux aussi ont abandonné au gouvernement fédéral leurs droits territoriaux. Cependant, parmi eux, seuls, les chefs de famille ont reçu leurs scrips et les enfants mineurs n'ont reçu aucune indemnité pour l'héritage qu'on leur enlevait. A maintes reprises, les candidats, les députés, voire même les ministres, ont fait promesses sur promesses et les métis attendent encore patiemment la justice gouvernementale.

En 1885, la commission nommée pour s'enquérir de ces réclamations est de leur légitimité, fut bien près de décider en faveur des métis. Des personnes autorissées nous disent que les droits des enfants métis auraient été reconnus si un politicien de paroisse, pris tout à coup d'un zèle intempestif et indiscret n'était intervenu dans un discours échevelé, rempli de menaces à l'égard des commissaires et du gouvernement et n'apportant pour le réglement de la question aucune argument sérieux. (Nous croyons que M. Daniel Maloney connait intimement ce personnage.)

En tout les cas, une commission traversera Edmonton le printemps prochain, pour aller traiter avec les sauyages de la Rivière la Paix et la rivière Athabasca et nous croyons que les interessés, en transmettant des requêtes au gouvernement, obtiendraient facilement de ce dernier, que cette commission fut chargée de s'enquerir de la légitimité des reclamations des métis. Nous croyons que c'est le meilleur moyen d'arriver enfin à une solution équitable et définitif de la question.

En reponse à M. Boucher, député de Batoche, l'Hon. M. Haultain a repondu que son gouvernement n'avait pas l'intention de faire traduire et d'imprimer en français les ordonnances des Territoires, car, a-t-il dit, "le gouvernement fédéral ne nous accorde pas les fonds nécessaires et ceux qui sont les plus s'interessés à avoir des ordonnances en français ne les ont jamais demandées." Que le gouvernement fédéral accorde les fonds nécessaires et il ne tiendra qu'à nous d'avoir des ordonnances dans notre belle langue.

M. Maloney se prépare à faire exécuter plusieurs travaux d'ici à la fin de la prochaine lutte. Pourquoi avoir tant tardé à les exécuter ; nous conseillons aux electeurs d'être sur leurs gardes, ça sent les élections.

"LA MINERVE."

Nous avons reçu les premiers numéros de "La Minerve," qui reprend sa publication, interrompue depuis au-delà d'un an. L'hon. G. A. Nantel en est le directeur. Nous sommes heureux de cette réapparition sur la scène du plus ancien journal du Canada français. Nous lui présentons nos sincère félicitations et nos meilleurs souhaits de succès.

Nous avons eu le plaisir d'avoir la visite de M. Frédéric Villeneuve, directeur de L'OUEST CANADIEN d'Edmonton, et de M. Lemoine, entrepreneur. Ces messieurs sont établis depuis peu dans les Territoires et sont très satisfaits. L'OUEST CANADIEN, fondé il a quelques mois à peine par M. Villeneuve pour être l'organe des canadiens-français, a déjà rendu des services signalés en faisant connaitre à ceux qui parle notre langue les avantages qu'il y a à s'établir au Nord-Ouest.

Nous remercions ces messieurs de leur bonne visite.—Le Manitoba, 7 septembre.

Les Impressions d'un Journaliste Américain.

M. Charles M. Peffer, qui représente "l'Evening Star" de Washington à la Conférence de Québec, vient d'adresser à ce journal les impressions de son séjour à Québec, parmi notre population française.

Il a été frappé tout d'abord du caractère personnel que notre race a conservé sous la domination britannique, de la permanence de nos vieilles mœurs françaises, de nos traditions et de notre langue et li reconnait que l'assimilation n'a pu faire de travail chez nous.

Laissons la parole à notre confrère de Washington et traduisons :

"On ne peut comprendre parfaitement la politique, la situation économique et la vie spéciale de la Province de Québec si on ne lit que les journaux anglais; ils n'interprètent pas les sentiments et ne reflètent pas la pensée de la majorité de la population. Je remarque aussi que la correspondance parisienne des feuilles canadiennes-françaises est plus complète et plus régulière que les correspondances de Londres publiées dans les journaux anglais. La vérité est que le vrai Canadien, qu'il soit Français, Anglais, Ecossais ou Irlandais, se soucie peu de ce qui se passe dans la capitale d'Angleterre. Il peut entretenir et professer des sentiments de loyauté, mais cela n'affecte en rien son indépendance en tant qu'individu. Au contraire, ce qui se produit en France, quoique cela ne peut avoir d'importance politique ici, ni influence sur la région qu'il habite, intéresse le Canadien-Français......... Tant que cela durera, ce que fut la Nouvelle-France, ce qui est aujourd'hui la province de Québec continuera d'être un obstacle à "l'anglicisation" du Dominion. Le plan le plus intelligent à suivre semble être celui qu'ont suivi jusqu'ici les hommes d'Etat anglais. Puisque l'Angleterre est satisfaite de l'allégeance de la colonie à l'Empire, puisque Québec, comme partie du Dominion, est satisfait des institutions britanniques qui lui donnent la sécurité et la paix, la différence de langage, n'est pas suffisante pour qu'on tente un bouleversement. Même il n'y a pas lieu de se demander si dans un avenir éloigné, l'évolution fera disparaître la langue française. Si cela se produit jamais, Québec cessera d'être la partie la plus intéressante du Canada.

BEBES DEFUNTS,

Si vous pleurez quand l'airain sonne
Pour vous dire que le trépas
Emporte une grande personne
Au champ d'où l'on ne revient pas.

Vous devez être plein d'alarmes,
Avoir des sanglots étouffants,
Et verser d'abondantes larmes
Quand passent des cercueils d'enfants.

Oh! les enfants, tendres chimères,
Espoirs à jamais envolés,
Que vont-ils faire loin des mères
Les pauvres petits exilés?

Qui leur montre, au moment suprême,
Le noir chemin mystérieux,
Qui les soutient et qui les aime
Quand la mort a fermé leurs yeux?

Les grands sont forts pour se défendre,
Ils n'ont pas peur au moindre bruit,
Mais les bébés, qui vient les prendre
Et les tranquiliser, la nuit.

Quand le vent souffle avec colère
Et que la neige est sur le sol,
Ou qu'on entend la chanson claire
D'un invisible rossignol.

Eux, si délicats et si frêles,
N'ouvriraient plus leurs yeux si beaux?
Non, Dieu leur a donné des ailes
Pour quitter l'ombre des tombeaux.

Leurs corps, dans de funèbres langes,
Ne restent pas ensevelis;
Ils vont se grouper vers les anges
Dont les vastes cieux sont remplis.

Les chairs de lis, les boucles blondes,
Les petons qui voulaient courir,
Les voix des enfantines rondes
A jamais ne saurait mourir.

C'est pour cela que la tristesse
Ne vient pas accabler, toujours,
Les pauvres mères en détresse
Pleurant leurs plus chers amours.

Tout leur dit que, là-haut, l'enfance
Qu'un simple souffle peut briser,
Trouve des bras pour sa défense
Et des lèvres pour son baiser.

UEAN COTTIN.

NOTES LOCALES.

Le Rev P Hess est arrivé par le train lundi soir et se dirige vers les missions du nord.

Les élections territoriales auront probablement lieu dans la dernière semaine d'Octobre.

M. Georges Roy, registrateur, a repris possession de son bureau qu'il avait laissé pendant un mois de vacances.

M. Siméon Delisle, de Québec est retourné par le train de Samedi matin, nous lui souhaitons un heureux voyage.

Le Capt Doherty, de Woonsocket, R. I. est revenu du Nord lundi matin. Il s'est embarqué pour retourner dans l'Est ce matin.

Les demandes de naturalisation deviennent de plus en plus nombreuses de jour en jour, à l'approche des prochaines élections.

Les soumissions pour la superstructure du pont d'Edmonton ont été ouvertes mardi dernier, le résultat n'est pas encore connu.

M. et Mde Lefrançois de Woonsocket sont aussi revenus de la Rivière la Paix. Ils ont pris le train mardi matin pour Woonsocket.

Notre ami Jules Royal du Bureau des Terres, est revenu d'une excursion de chasse et de pêche au Lac Shimps à l'ouest de Stony Plain.

M. Lavergne, fils du notaire Lavergne, d'Arthabaskaville, P. Q. est arrivé lundi. M. Lavergne passera l'hiver parmi nous, pour l'avantage de sa santé.

L'église de Leduc sera terminée cette semaine. La cérémonie de la bénédiction du nouveau temple aura lieu le 25 courant par les Revds PP. Leduc, Lemarchand et le Rev M. Ethier.

M. Dolphis Girard d'Edmonton Sud, offre en vente 10,000 racines de rhubarbe a 10c, ou 3 pour 25c. MM. Gariepy & Chenier sont agents dans la ville aussi que M. Evans. Qu'on se le dise.

M. le Dr. Philippe Roy, recemment arrivé parmi nous, est enchanté de notre ville et de sa population; sa clientèle augmente tous les jours et son bureau est bien achalandé. Nos félicitations.

M. S. Larue est de retour d'un voyage de quelques semaines fait dans l'Est. Il a représenté la branche d'Edmonton à la grande convention de la C. M. B. A. qui a eu lieu à Québec. M. Larue est bien portant.

Nous attirons spécialement l'attention des électeurs du district de St Alberta sur une correspondance d'un électeur de St Albert au sujet de la prochaine lutte électorale et aussi sur une lettre de M. Frédéric Villeneuve.

M. Bernard Walther violoniste belge déjà, quoique jeune, très avantageusement connu par toute l'Amérique, est retourné dans le sud par le train de samedi. Il est venu conclure certains arrangements pour le concert qu'il donnera le 22 courant dans notre petite ville.

M. Bernard Walther le distingué artiste qui doit donner un concert à Edmonton le 22 donnera aussi un concert le 23 à Edmonton Sud. M. Walther est un artiste consommé et le public musical d'Edmonton ne devrait pas perdre l'occasion de l'entendre et de l'apprécier.

M. Jos Lemoine est parti pour Montréal mardi matin après un séjour de treize mois parmi nous. Il laisse ici un grand nombre d'amis qui lui souhaitent un heureux voyage.

Les dames d'Edmonton Sud ont décidé de faire un bazar au profit de l'église de leur paroisse et ont formé leur comité d'organisation. Présidente, Mde Duggan; Vice Présidente, Mde Mcpherson; Trésoriere Delle Hayden; Secretaire Delle Rooncy; le bazar aura lieu au mois d'Octobre.

Notre jeune ami M. Wilfrid Gariepy, est reparti mardi matin pour Montreal où il va terminer ses études philosophiques au Seminaire de Philosophie de St Sulpice. Durant son séjour ici notre jeune ami a été un de nos collaborateurs les plus assidus et les plus interessants. Nous le remercions cordialement de sa coopération et nous lui souhaitons tous les succès que ses talents lui permettent d'esperer.

VEGREVILLE.

Nos nouveaux citoyens MM. Guy, Daigeault et Tetrault sont revenus de Battleford et ont ramené avec eux 70 animaux de premier choix. C'est un grand progrès pour la localité.

Nos récoltes dans la paroisse sont presque finie; notre grain est très beau, bon et nous comptons sur un rendement extraodinaire. Nous n'avons pas eu de gelée et tout a muri à merveille.

ST. PIERRE.

M. Philippe Frénette, un de nos cultivateurs le plus prosper, se construit actuellement une maison nouvelle.

Le coupage est complètement fini. Les cultivateurs sont contents, ils comptent sur un rendement très abondant.

M Joseph Trudel, qui était en promenade dans nos parages depuis quelques semaines, nous a laissé samedi pour Montréal.

Notre église sera terminée vers la fin de ce mois; c'est du moins ce que nous fait espérer notre dévoué pasteur le R. P. Dauphin. O. M. I.

Notre jeune paroisse augmente toujours; de nouveaux colons viennent sans cesse se joindre aux anciens. Seulement aux alentours de l'église il s'est vendu cet été 8½ de section appartenant au C. P. R.

ST. ALBERT.

Notre ami M. Louis Couture est a faire construire un perron devant une de ses propriétés dans notre village.

Un ours a été tué ici la semaine dernière par MM. P. Bellerose, Jim O'Donnell et John Ross; l'intéressante victime pesait 400 livres.

L'école du district scolaire Bellerose est réouverte depuis le premier septembre sous la direction de notre vaillante institutrice, Mlle V. Lepage.

MM. Louis Chevigny et Bélisle ont commencé à battre au moulin mercredi et le rendement est certainement est certainement aussi beau que l'an dernier. Ces messieurs battent le grain pour tous ceux qui le désirent et leurs prix sont de 2 centins le minot pour toute sorte de grain.

Les disparitions ou vols d'animaux deviennent très fréquents et nombreux. M. Maloney pourrait rendre un grand service à ses électeurs en représentant à la Législature une mesure qui édicterait des peines sévères contre les malfaiteurs. Sans doute il y a la loi criminelle mais ce recours est trop long et couteux.

Notre concitoyen, Edmond Brosseau, est revenu samedi matin d'un voyage de près de deux mois dans l'est. Il a visité ses nombreux parents et amis de la province de Québec et des Etats-Unis de l'est et il est enchanté de son voyage. M. Brosseau a aussi visité Toronto durant l'exposition et nous est revenu par la route des lacs. Nous souhaitons bienvenue à notre ami.

MORINVILLE

La messe a été chantée dimanche dernier par le Rév P. Nordmann, le Rév. M. Ethier étant allé au Lac des Œufs.

MM. J. E. Laurencelle, Bourdon, Rivest, F. Villeneuve, le docteur Philippe Roy. M. et Mde L. J. Cartier sont venus nous rendre visite dimanche. Ils sont retournés à Edmonton dans la soirée.

A l'issue du service divin M. F. Villeneuve, candidat aux prochaines élections, a adressé la parole aux nombreux électeurs présents et il peut, à bon droit etre fier de la réception qu'on lui a faite. Il ouvrit l'assemblée en disant qu'il n'était pas venu expressément pour faire de la politique mais plutôt pour les visiter avant le commencement de la prochaine lutte. Il croyait avoir le droit de compter sur leurs sympathies et leur support actif. Le plus grand, et de fait, le seul argument qu'on faisait valoir à sa candidature était le fait de résidence à Edmonton. M. Villeneuve expliqua contre l'assemblée les avantages et l'importance d'avoir à Edmonton, la métropole commerciale du Nord-Ouest, un agent, un représentant qui fera connaitre notre district aux nouveaux arrivants et qui les dirigera vers nous. Un député choisi en dehors du comté pourra traiter sans faveur tous ses électeurs et verra jamais ses intérêts personnels en conflit avec les intérêts généraux du district.

M. Villeneuve ajouta ensuite qu'il comptait sur les bons avis, les conseils de tous les électeurs du district pour le renseigner sur les besoins du pays et qu'il ferait tout en son pouvoir pour obtenir du gouvernement des Territoires une juste part des travaux de chemin et de colanisation. Pour atteindre ce but il croyait devoir, s'il était élu, accorder au gouvernement actuel des Territoires un appui indépendant, se réservant toutefois pleine liberté d'action chaque fois que les droits et les intérêts de ses électeurs le demanderaient.

M. Villeneuve parla a ssi brièvement en anglais et son discours fut très bien reçu par toute l'assemblée. La majorité en faveur de M. Villeneuve sera très forte ici.

GRATIS.

Les parents soucieux de procurer dessaines distractions à leurs enfants devraient s'abonner au plus ancien journal de musique du Canada, donnant tous les quinze jours huit pages de belle et bonne musique. L'abonnement n'en est que de $1,50 par an et chaque souscripteus a droit, comme primes absolument gratis, à $1,00 de musique, à choisir dans le catalogue du journal. Un numéro-échantillon, 5cts. Adresse, le Passe-Temps Montréal, Can.

LE ST. NICHOLAS.

Sommaire du No. 39—25 Aout 1898.

Deux amateurs (Marthe Bertit).—Les als et les aux (Boursault).—Jean Tapin (Cap Danrit)—Rira bien qui rira le dernier. (Tante Jeanne.) L'enfant prodigue (Louis Morin). La robe rose(E. Du.puis.)—Boite aux lettres.—Tirelire aux devinettes.

Illustration par Paul de Sémant, Sieffert, Louis Morin. etc.

Envoi franco d'un numéro spécimen sur demande par lettre affranchie. Librairie Ch. Delagrave, 15 rue Soufflot, Paris, et chez tous les libraires. Abonnement: Six mois 10 fr; un an 18 fr.

EGLISE ST. JOACHIM. Offices Religieux du Dimanche.

1ère messe à 8h a.m.

Messe chantée, à 10½h a.m. Vêpres Instructions et Bénédiction du Saint Sacrement, à 7½h p.m.

L'Instruction se fait alternativement en français et en anglais.

Eglise St. Antoine de Padoue, Edmonton-Sud.

Messe chantée à 10½h, a.m., tous les premiers dimanches du mois.

A ceux qui veulent se faire un chez soi!

Avez-vous jamais considéré:—

1o. Que le District Agricole d'Edmonton est entouré par la zone d'or qui s'étend du Kootenay, Cariboo et Cassiar au Klondyke et du Klondyke à Keewatin.

2o. Qu'Edmonton est le jardin de ces champs d'or et aussi fertiles en richesses agricoles que régions minières le sont en minéraux.

3o. Que celui qui tirera le plus grand bénéfice de ces richesses sera le cultivateur d'Edmonton, qui devra nourrir ces populations?

Pamphlet descripteur du district et de ces ressources, et des routes d'Edmonton au Klondyke, 50 centins.

N.B.—Les plus belles terres et fermes du district en vente à l'agence

COWIE,

Immeubles—Mines—Assurances
Batisse du "Bulletin," Edmonton.

AU PUBLIC.

M. Mastai Bertrand, qui est a l'emploi de "The Edmonton Saddlery Co.," invite spécialement la clientèle française à aller le demander à son atelier avant de faire ailleurs tout achats et réparations et ouvrages de sellerie, attelage, etc. Demander M. Bertrand pour vous servir.



LE NORD-OUEST CANADIEN.

TARIF DE PASSAGE DE COLONS ALLENT A L'OUEST.

De Montrérl aux endroits suivants

Winniaeg	$ 22 00
Portage la Prairie	23 25
Brandon	24 40
Oak Lake	25 10
Regina	28 90
Medecine Hat	35 00
Calgary	39 45
Priuce Albert	33 85
Edmonton	43 30
Emerson	23 70
Fannystelle	23 10
Morris	23 20
Niverville	22 90
Qu'Appelle	28 25
Treherne	23 95
Deloraine	26 40

TARIF D EFFETS DE COLONS.

De Montréal oux endroits suivants pour un char:

Winnipeg	70 00
Portage la Prairie	74 00
Brandon	78 00
Oak Lake	80 00
Regina	90 00
Medecine Hat	104 00
Calgary	114 00
Prince Albert	102 00
Edmonton	123 00
Emerson	75 00
Morris	74 00
Qu'Appelle	88 00
Deloraine	82 00

NOTE.—Au tariff des endroits cidessus nentionnés. pour la sdction de Québec à St. Vincent de Paul, pour un char de fret, il faut ajouter dix piastres.

L'INEXORABLE CREANCIER.

Valentin Plantardier était fort activement occupé à se raser devant une petite glace accrochée à la fenêtre de son appartement, sis boulevard Haussmann, 169, au quatrième étage.

C'était par une belle matinée d'avril. De l'entresol, des platanes,—rangés en bel ordre sur le trottoir, ainsi que les arbustes frisottés des boites de jouets de Nuremberd,—montaient les brailleries joyeuses des pierrots parisiens jacassant, gognenardant et raillant entre eux en véritables petits boulevardiers qu'ils étaient, citoyens libres et effrontés, bohêmes sympathiques à tous faisant partie intégrante du Tout-Paris réputé seul parisien, mais avec cet avantage au moins sur cette importante fraction de la société, que ces oisolets avaient vu le jour en les murs de la vieille Lutèce, à l'encontre des Parisiens officiellement reconnus tels qui sont généralement entiés en ce bas monde sur les rivages de Lisieux, Soissons ou Amiens, voire même Valparaiso et Buenos-Ayres. Les tramways répandaient dans les airs leur coin-coin stridents, les fiacres roulaient avec des bruits de ferrailles veuves de graisse, et les camelots hurlaient du haut de leur tête: Demandez la "Dernière nouvelle," son curieux numéro ; l'article de M· Henri Lorient ; la crise ministérielle..."

D'autres se réjouissent d'entendre, par les radieuses matinées d'avril, le chant des fauvettes dans la forêt parmi les grisantes senteurs des églantiers fleuris et des aubépines fraichement écloses; aux parfums des jasmins, Valentier Plantardier préférait les acres odeurs du pavé de bois ; au-dessus des mélodies du rossignol, il plaçait les cris de la rue, le confus murmure de la foule...et le dernier refrain en vogue :

J'aime Angé,
J'aime Angé,
J'aime Angélina.

Comme le proclame fort sagement le proverbe, il ne faut point discuter des goûts ni des couleurs.

Donc Valentin était d'une humeur charmante ; la subtile odeur d'un gros bouquet de violettes déposées dans un vase du Japon moderne incontestablement,—3 fr 95 au Traicoun, avenu de l'Opéra,—lui envoyait aux narines d'exquises haleines. Il était heureux de vivre et promenait gaiement l'acier du rasoir sur son épiderme grisé de savon superfin, chanionnant faux à miracle et songeant aux jolis courtages qu'il allait réaliser de midi à quatre heures à la Bourse sur les mines de Fontain of Blagg ou de Problematical Gold,—très demandées par ses clients ordinaires.

Décidément il voyait l'existence en rose, et il accumulait les notes fausses à cœur joie, quand un violent coup de sonnette retentit.

On frappe à la porte :

—Monsieur, fit la voix de la vieille bonne, c'est M. Ratibois ; il n'a qu'un mot à dire à monsieur, qu'il dit.

—C'est bien ; dites que je viens tout de suite.

Le sourire s'éteignit sur les lèvres du folâtre coulissier.

—Sacriti de sacristi, grogna-t-il à part lui, cet imbécile prend bien son temps ! la dernière liquidation n'a pas été fameuse, tout comme la précédente, et je ne suis pas en état de payer les vingt-cinq louis de sa facture, ainsi que je l'avais promis ! Le diable patafiole ce stupide négociant avec sa plus grande patafioloire !

Tout en prononçant ces paroles empreintes d'une médiocre bienveillance, Valentin terminait à la hâte sa toilette et se précipitait dans son cabinet de travail, car cet homme épris de la saine logique, professait qu'il ne faut point faire attendre un créancier, de peur de l'indisposer.

—Bonjour, mon cher monsieur Ratibois ! s'exclama-t-il d'un ton qu'il voulait être joyeux. Quel bon vent vous amène ? Vous vous portez bien ? Et Mme Rabitois ?

—Mme Rabitois va fort bien, monsieur, moi aussi, et nous vous remercions bien tous les deux. Je suis venu pour la petite note, vous savez ?... Vous m'avez promis, au commencement de ce mois, de me solder fin courant, et je compte que vous ferez honneur à l'engagement pris dans votre honorée du...

—C'est une lettre commerciale, ce tailleur ! gémit à part lui Plantardier.

Puis il ajouta dans un sourire un peu contraint :

—Mon cher monsieur Ratibois, je suis désolé, mais il m'est impossible de vous donner quoi ce soit aujourd'hui ; je suis à sec, la liquidation a été déplorable. Le mois prochain, sans faute, vous pouvez compter sur moi.

—C'est ce que vous m'avez dit le premier courant et le cinq de l'écoulé, observa le fournisseur avec beaucoup de sang-froid.

Valentin convint du fait avec une loyauté d'autant plus complète qu'il ne pouvait faire autrement.

—Alors vous ne me donnerez pas même un accompte.

Le coulissier leva les deux bras à la fois et les laissa retomber avec une grimace douloureuse, qui dans la pantomine universelle, signifie clairement : "Vous m'en voyez désolé, mais cela est hors de mon pouvoir !"

M. Ratibois prit un fauteuil et s'y plongea comfortablement, tandis que son débiteur songeait à part lui.

Comment ! il s'installe ! Voyons, quelques bonnes promesses bien précises, et puis, je pense, il se retirera.

Et le coulissier, avec une aisance affectée, expliqua ses gains assurés et prochains, fixa une date, conclut, et vit que M. Ratibois ne bougeait point.

Il adopta un autre tactique, ne desserra plus les dents et se promena de long en large, feuilleta quelques papiers...M. Rabitois demeura mort.

Enfin, après un long silence, le tailleur sortit de sa poche un étui, y choisit un cigare, et :

—On peut fumer chez vous monsieur Plantardier ? Vous vous adonnez à la cigarrette je crois ?

Valentin eut un haut le corps. Ahuri, il fit seulement de la tête un signe d'acquiescement et M. Ratibois alluma un cigare de deux sous exhalant de vagues odeurs de chiffons brûlés.

—Mon cher monsieur Ratibois, fit le débiteur agacé, je vous demande pardon, je suis obligé de sortir ; je dois passer chez un client, déjeuner et arriver à la bourse à midi.

Ce disant, il prit son chapeau, luisant comme les bottes d'un horseguard.

—Faites donc, faites donc, consentit le taillaur avec une bonhomie charmante ; je sors avec vous.

La poitrine de Plantardier laissa échapper un vaste soupir de soulagement.

Les deux hommes descendirent l'escalier.

En bas Valentin tendit la main avec un sourire ineffable :

—Au revoir, mon cher monsieur Ratibois, comptez sur moi.

Ratibois prit la main, la serra, la lâcha...et s'en fut côte à côte avec le coulissier.

Tiens, pensa celui-ci, il va du même côté que moi ; c'est ennuyeux !

Et, pour le perdre au plus tôt, il s'égara en des rues invraisemblables, faisant crochets sur crochets.

Le tailleur marchait toujours à son côté.

Ne pouvant tourner l'obstacle, Valentin, impatienté le prit de front.

—Où allez-vous donc, monsieur Ratibois ?

—Je vais avec vous, répondit le notable commerçant avec une simplicité cornélienne.

Ce mot sublime éclaira Plantardier.

—Alors vous allez me suivre ?

—Jusqu'à ce que vous m'ayez payé.

—Monsieur Ratibois, cette plaisanterie......

—Ce n'est pas une plaisanterie, c'est très sérieux ; donnez-moi mes vingt-cinq louis, je vous quitterai aussitôt ; sinon, je vivrai à vos coté perpétuellement.

—Morbleu ! jura Valentin, les Chinois eux-mêmes n'ont pas inventé pire supplice !

Une idée de génie lui traversa l'esprit : il se rappela tout soudainement qu'un sien ami demeurait non loin de là. Le précipiter dans l'immeuble, gravir cinq étages en courant et sonner à la porte de Gédéon Godiveau fut pour le boursier l'affaire d'un instant.

Il se retourna en s'épongeant, se croyant délivré : horreur ! M. Ratibois était assis sur la banquette de velours rouge du palier, essoufflé mais souriant, semblant un personnage fantastique sorti des Contes d'Hoffmann.

Plantardier entra et referma vivement la porte.

—Parbleu ! lui dit son camarade Gédéon quand il lui eut narré son aventure, attends ici son départ ; au bout d'un heure ou deux il se lassera.

—Dieu le veuille ! Tu ne sais pas quelle abominable torture est la sensation de ce persécuteur acharné qui qui ne vous quitte pas, marche à vos côtés sans mot dire, et parait fermement décidé à ne vous quitter point tout le reste de vos jours.

—Ne te frappe pas, Valentin, tu lasseras ton bourreau. Je sors, demeure ici ; cette maison est tienne.

L'hôte parti le coulissier se résolut à faire bonne mesure et à quitter sa prison volontaire seulement aux douze coups de midi.

Bah ! songea-t-il, je me passerai de déjeuner je mangerai l'ouverture de la Bourse, mais je serai délivré.

Après une longue et énervante attente, durant laquelle il relut une douzaine de fois un journal de l'avant veille, fuma quatre ou cinq cigares sans les achever et bâilla au point de décrocher ses machoires, Plantardier entendit sonner douze coups à la pendule, il ouvrit doucement la porte ; M. Ratibois, toujours assis sur la banquette achevait de déjeuner, buvant à même une petite bouteille un dernier coup de vin.

Avec la rapidité de l'éclaire, il rangea les débris de son repas dans un étui de serge noire qu'il portait sur son bras comme tout tailleur qui se respecte et il emboita le pas à l'infortuné Valentin.

Vainement le boursier prit-il une voiture ; M. Ratibois en héla une autre enjoignant à l'automédon de ne point perdre de vue celle qui contenait sa créance.

A la Bourse le tailleur suivit son client sans se laisser décourager par les coups de coude, les pourrades et les renfoncement des collègues de sa victime très amusés de l'incident.

Enfin quatre heures sonnèrent ; Plantardier quitta la place, et profondément démoralisé, s'en fut au café Riche à une allure qui infligea aux petites jambes du tailleur une terrible épreuve.

De fait, il était en nage quand il s'installa sur un banc, devant la terrasse où son client confectionnait savamment une abainthe couleur d'opale

Valentin était un cœur excellent ; il eut pitié de son persécuteur et lui fit signe de venir à sa table et de l'imiter.

Après la bonne pensée, la mauvaise.

—Si je pouvais le griser ! fit-il à part soi.

Mais M. Batibois ayant demandé un sirop de groseille à l'eau de selz, il fallut rénoncer à ce plan machiavélique.

Plautardier se leva, paya les consommations, et, tel que le Juif-Errant reprit sa route pénible.

Tout à coup, au risque de se faire broyer, il bondit entre deux omnibus et sauta sur un refuge où un agent de police stationnait impassible et majesteux.

—Monsieur, dit-il précipitamment au dépositaire du glaive de la loi, je suis poursuivi par un pick pocket qui a déjà essayé de me dérober mon portefeuille ; délivrez-moi, je vous en prie, il a une mauvaise figure, il me fait peur. Le voyez vous il traverse, il vient à nous ; c'est celui qui a un paquet de serge noire sous le bras. Je vous en supplie, monsieur l'agent, protégez-moi.

—Ne craignez rien, répliqua le sergent de ville d'un air imposant, je vais lui dire deux mots à ce particulier ; nous allons le conduire au poste où vous ferez votre déposition.

Valentin, sur ces dernières paroles, s'esquiva discrètement, tandis que Ratibois, sans défiance posait le pied sur le refuge.

—Halte-là ! nous avons deux mots à vous dire, fit l'argent.

—Mais, monsieur, laissez-moi tranquille ; je suis avec un ami, je ne veux pas le perdre ; le voilà qui traverse.

—Connu, connu, mon garçon vous allez d'abord venir au poste, vous vous y expliquerez avec le particulier qui porte plainte contre vous ; vous rejoindrez votre ami après, si on ne vous envoie pas au dépot.

—Au dépôt ! Ah ! ça, est ce que vous vous moquez de moi ? Et puis lâchez-moi, d'abord.

—Ah ! espèce de voleur, gredin canaille, tu es malhonnête maintenant ! Très bien très bien ; rébellion et outrages aux agents : ton affaire est bonne.

Puis le sergent de ville, cette leçon de politesse donné à Ratibois, le cueillit délicatement au collet et le mena au violon.

Bien entendu, Plantardier n'avait pas reparu.

Un mois plus tard, l'infortuné tailleur, traduit devant la justice de son pays, était condamné à cinqcents francs d'amende. Il consacre au payement de cette dette sacrée les vingt-cinq louis que Valentin lui versa enfin et renonça pour jamais à ce mode nouveau de re couvrer ses créances.

JACQUES LEMAIRE.